



COMITÉ DE TOPONYMIE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 30 NOVEMBRE 2022 MODE HYBRIDE : SALLE PUBLIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE ET VISIOCONFÉRENCE – TEAMS

Sont présents : M. Dany Carpentier, vice-président du Comité et conseiller municipal
M^{me} Christiane Dion, citoyenne
M. Pierre-Luc Fortin, président du Comité et conseiller municipal
M. Pierre Joncas, citoyen

Invités présents : M. Robert Dufresne, chef de service – Développement, redéveloppement et programme
M. Yannick Gendron, historien (8h30 à 9h30)
M^{me} Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée – Cabinet du maire (10h00 à 10h15)
M. Marc-André Hould, attaché politique – Communications et Relations de presse (9h35 à 10h15)
M^{me} Catherine Lampron-Desaulniers, responsable recherches et collection Culture Trois-Rivières (8h35 à 10h15)
M^{me} Myriam Lavoie, chef de service – Planification et programmes (8h35 à 8h50)
M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
M. Daniel Massicotte, coordonnateur – Plan directeur et parcs
M^{me} Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior (9h05 à 9h50)
M^{me} Caroline Motais, spécialiste en gestion des documents et archives
M. François Roy, toponymiste
M. Luc Tremblay, conseiller municipal

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif, et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 8 h 30 et M. Pierre-Luc Fortin souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Pierre-Luc Fortin fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des sujets doivent être ajoutés. L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 19 octobre 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Suivi du procès-verbal du 19 octobre 2022

Point : Aleris

M^{me} Myriam Lavoie explique que la cohorte de personnes pour les consultations citoyenne du quartier Aleris n'a pas été en mesure de prioriser un thème parmi ceux soumis pour la dénomination du quartier. Elle propose donc de donner un mandat à une firme de communication afin d'obtenir une image de marque pour le quartier et d'ensuite amener les propositions fournies par cette firme au Comité. M. Pierre-Luc Fortin se questionne au niveau de cette démarche en mentionnant qu'il faudrait plutôt que ce soit l'inverse, soit que le Comité de toponymie recommande un toponyme pour le quartier et qu'ensuite la firme de communication propose des images de marque. Il mentionne que les membres du comité souhaitent être impliqués et qu'un sous-comité se réunira afin de proposer au Comité un toponyme pour ce quartier. M. Yannick Gendron mentionne qu'il pourrait se joindre au sous-comité afin de proposer des toponymes en lien avec l'histoire du lieu.

Suivi du procès-verbal du 15 août 2022

Point 4 : René-Robert

M. Pierre-Luc mentionne que nous avons reçu dans de la part de l'Association récréative Sainte-Marguerite une résolution demandant à son président ainsi qu'au conseiller M. Jonathan Bradley de faire les représentations nécessaires auprès du Comité de toponymie afin que le parc Sainte-Marguerite puisse être nommé parc René-Robert pour saluer la mémoire de M. Robert et pour souligner ses accomplissements professionnels.

Les membres discutent des raisons pour laquelle des changements de noms des parcs sont effectués. M. Fortin mentionne que c'est souvent un choix politique que de changer un nom de parc afin de commémorer la mémoire d'une personne. Il explique que la Ville reçoit souvent des propositions de toponymes et que peu de nouvelles rues sont ouvertes par année, donc de nommer les parcs est plus accessible. Il mentionne que les noms de parcs sont plus facilement changeables que les noms de rues, qui entraînent alors des changements d'adresse pour les citoyennes et citoyens et qui engendrent des coûts. Également, lors de changement de nom de rue, la Ville doit avoir une bonne raison de le faire afin que ce changement soit officialisé auprès de la Commission de toponymie du Québec.

M. Daniel Massicotte explique que pour la Ville, les changements de nom de parcs sont un geste administratif, car il ne s'agit que de modifier un règlement et d'assumer les coûts pour une nouvelle pancarte. Il mentionne cependant que dans les parcs de plus grande envergure, tel le parc Sainte-Marguerite, il est recommandé d'avoir une approbation sociale. Il mentionne également qu'il ne faut pas banaliser ce geste de changement de nom, même si cela est administrativement simple, car il s'agit d'un important geste de commémoration.

M. Dany Carpentier mentionne qu'il serait favorable à ce changement de nom de parc, mais qu'il voudrait que ce projet soit rendu public afin de valider l'approbation sociale en rencontrant les citoyennes et citoyens du milieu ainsi que les utilisateurs du parc. Il souhaiterait notamment valider si la population de ce secteur souhaite préserver l'appartenance à l'ancienne paroisse Sainte-Marguerite en conservant ce nom pour ce parc, d'autant plus que l'Église de ce secteur qui portait ce nom a été démolie cette année. Il mentionne également qu'il est prévu la reconstruction des

pavillons de ce parc, il croit que ce pourrait être une option que de reporter de changement de nom de parc lorsque ce sera effectué, afin de valider également l'opportunité de renommer lesdits pavillons.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de reporter le changement du nom du parc, notamment afin de valider la possibilité de renommer les bâtiments lorsqu'ils seront reconstruits. Approuvé à l'unanimité.

4. Changement du nom du parc Victoria pour parc René-Lévesque

M. Dany Carpentier explique qu'il a entendu parler de la possibilité de changer le nom du parc Victoria depuis qu'il est conseiller municipal. Il se questionne au niveau des raisons pour lesquelles ce changement pourrait être fait et mentionne que l'année René-Lévesque pourrait être une belle opportunité afin de procéder à ce changement de nom de parc. M. Pierre-Luc Fortin mentionne que Victoria n'est pas nécessairement un personnage qui a eu un impact à Trois-Rivières et que ce changement de nom pour parc René-Lévesque serait plus d'actualité qu'un nom en lien avec la monarchie.

M. Carpentier explique qu'il souhaite entamer une démarche de consultation citoyenne afin de valider la possibilité de changer ce nom de parc.

Les membres conviennent également de faire un historique afin de savoir pour quelle raison ce parc a été nommé « parc Victoria ». M. Carpentier mentionne qu'il va revenir au Comité de toponymie vers la fin du printemps 2023 avec ce sujet.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande qu'une démarche de participation publique soit entamée par le conseiller du district, M. Dany Carpentier, pour valider l'opportunité de procéder au changement du nom de « parc Victoria » pour « parc René-Lévesque ». Approuvé à l'unanimité.

5. Allée des Trifluviennes

M. Pierre-Luc Fortin mentionne qu'il s'agit d'un projet qui avait débuté il y a quelques années, avant l'adoption de la politique de toponymie. Il mentionne que ce projet était notamment en lien avec la possibilité de trouver des solutions pour accélérer le processus afin d'atteindre une parité homme/femme. M. Fortin explique qu'il y a eu beaucoup de travail de contenu et de travail d'idée pour donner un résultat. Il explique que c'est l'ancienne allée des Commissaires qui a été nommée allée des Trifluviennes et qu'il y a un belvédère à l'extrémité où des notices biographiques de plusieurs femmes ont été collées. Il mentionne qu'il reste également de l'espace afin d'ajouter d'autres noms de femmes. Il regrette que la Ville n'ait pas créé d'événement pour publiciser cet endroit.

M^{me} Catherine Lampron-Desaulniers explique que Culture Trois-Rivières a chapeauté la réalisation de ce dossier notamment avec le comité patrimoine, aménagement et culture. Elle mentionne que l'objectif de l'utilisation des collants plutôt que des plaques est notamment que le

coût était moins élevé et qu'il y avait possibilité de changer les noms selon les différentes époques. Au niveau de la publicité du projet, elle mentionne que ça a été réalisé en période de pandémie et que la Ville a publicisée ce projet sur sa page Facebook. M. Fortin mentionne que ça n'a jamais été discuté au Comité de toponymie que les noms inscrits soient éphémères et modifiés avec le temps.

6. Plan directeur « Habitations Pointe-du-Lac »

M. Daniel Massicotte explique qu'il s'était engagé auprès du comité de toponymie de présenter les différents plans directeurs pour les développements domiciliaires en cours de réalisation afin de déterminer les noms des rues à venir. Il explique qu'au niveau de la planification toponymique, plusieurs secteurs ont déjà des systèmes toponymiques.

Concernant ce plan directeur « Habitation Pointe-du-Lac », il s'agit d'un développement près du Fleuve sur le bord de la route 138 et près de la rue du Faubourg. Il mentionne qu'il faudrait déterminer deux noms de rues à cet endroit, les autres rues étant déjà construites en partie. Il explique que le nom de Mariette Chenay avait été envisagé pour le domaine des Trente-Arpents, mais il propose plutôt de le ramener dans ce secteur, car les délais seront beaucoup plus rapides, soit une construction de rue dans les 3 prochaines années au lieu d'environ 8 ans.

Les membres sont en accord avec cette proposition et mentionnent le nom d'Élisabeth Bruyère qui est la fondatrice d'une communauté de sœurs qui a été présente à la maison Béthanie pour la deuxième rue.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'ajouter les noms de Mariette Chenay et Élisabeth Bruyère dans le plan directeur « Habitations Pointe-du-Lac ». Approuvé à l'unanimité.

7. Plan directeur des Trente-Arpents

M. Daniel Massicotte explique qu'au dernier comité, le comité avait recommandé de nommer une rue Mariette-Chenay dans ce secteur également situé à Pointe-du-Lac. Étant donné que cette rue sera finalement attribuée à un autre développement à Pointe-du-Lac, M. Massicotte mentionne que le promoteur est revenu avec d'autres propositions en lien avec la thématique du livre. Il explique que les nouvelles rues sont la rue de l'Oasis, rue Petits-Prés, rue des Aïeux, rue Beauséjour, place du Phare, rue de la Promenade et rue de la Clairière, étant tous des noms trouvés dans le roman québécois « Trente arpents », à l'exception de la place du phare qui sera situé directement face à un phare près du fleuve.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de conserver cette thématique dans le plan directeur des Trente-Arpents. Approuvé à l'unanimité.

8. Plan directeur Jardins-de-Baie-Jolie

M. Daniel Massicotte mentionne que dans ce développement également situé à Pointe-du-Lac, un seul nom de rue pourrait être changé étant donné qu'il n'y a pas de construction, il s'agit de la

rue de Brissac, lequel est dans la même thématique de château et de commune de France utilisée à cet endroit. Pierre-Luc mentionne que l'on est limité en matière de nouvelle rue, donc il croit que ce serait opportun de changer la thématique et de trouver un nom d'une femme de Pointe-du-Lac pour le mettre à cet endroit. Les membres sont en accord avec cette proposition.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de modifier le nom de la rue de Brissac et de le remplacer par le nom d'une femme venant de Pointe-du-Lac. Approuvé à l'unanimité.

9. Plan directeur Écodomaine des Forges

M. Daniel Massicotte mentionne que dans ce secteur, il y a une thématique liée aux forges du Saint-Maurice. Il mentionne que dans la banque de nom actuellement, les seuls noms de personnes dans ce système toponymique sont des noms d'homme. Il propose donc 4 nouvelles rues avec des noms génériques qui sont prévus dans cette thématique dans la banque de noms, soit place du Maître-des-Forges, rue de la Grande cheminée, rue du Foyer et place des Rapides-des-Forges.

Les membres trouvent qu'il est logique de continuer avec cette thématique, mais souhaiteraient qu'au moins le nom d'une femme soit associé à ce plan directeur.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de conserver cette thématique, mais de trouver le nom d'au moins une femme à inclure dans ce plan directeur Écodomaine des Forges. Approuvé à l'unanimité.

10. Plan directeur Boisé des Vieilles-Forges

M. Daniel Massicotte mentionne que ce plan directeur est dans le prolongement de la rue du Fief près du boulevard des Forges. Il mentionne que le système toponymique de cet endroit est la thématique autochtone. Il explique que les noms proposés font partis de la liste proposée par le centre d'amitié autochtone, qui sont principalement des génériques. Il explique que les noms de rues proposés sont Rosana-Hubert, Waban (signifiant lumière), Nokawi (signifiant mère), Makwanini (étant le nom de la tribu des Algonquins de Trois-Rivières) et Mikana (signifiant chemin). Il mentionne qu'il pourrait également y avoir le parc Mitaperotin ainsi que le parc Kwei (signifiant bonjour).

Il explique également qu'une pancarte pourrait être installée dans le parc Mitaperotin avec un descriptif pour chacun des noms de rue de ce secteur.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'utiliser ces toponymes autochtones dans le plan directeur Boisé des Vieilles-Forges. Approuvé à l'unanimité.

Levée de la réunion

La rencontre se termine à 10 h 15.



M^e Marie-Michèle Lemay
Assistante-greffière et notaire



M. Pierre-Luc Fortin
Président du Comité et conseiller municipal